

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUIN 2001**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, à 20 H 30, en séance publique, sous la présidence de Madame Anny FLINTHAM-WALLET, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. HERBET Christiane, DERCOURT Denis, CAHON Claude, OBRY Eric, HUYON Jean-Luc, BALUT André, BOHEC Hervé, DERAMBURE Nathalie, CARON Freddy, VINCENT Patricia, VORBECK Jean-Paul, DUFETELLE Benoît,

Mme FELLER Marie-Françoise a donné procuration à Mme VINCENT
M. BUTTIN René a donné procuration à M. DERCOURT

formant la majorité des membres en exercice.

M. CARON Freddy a été élu Secrétaire de séance.

APPROBATION MODIFICATION PROJET MAIRIE

Le Maire rappelle qu'une modification de programme a été envisagée par le Conseil en ce qui concerne la petite salle de réunion et le bureau des adjoints, qui sont des surfaces susceptibles d'être transformées en local bibliothèque. En conséquence, la subvention accordée en 2000 au titre de la DGE doit être annulée et remplacée par deux nouveaux dossiers de demande de subventions.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire :

- accepte la modification de programme pour la création d'une bibliothèque
- décide de renoncer à la précédente autorisation de subvention au titre de la DGE et de renouveler la demande,
- autorise Madame le Maire à établir un nouveau dossier de demande de subvention au titre de la DGE pour la mairie, et auprès du Conseil Général, et du Conseil Régional (FRDL) pour la bibliothèque.

Choix de l'Ordonnateur, Pilote et Coordonnateur de Chantier

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée le 23 avril 2001 pour assurer la mission d'ordonnancement, pilotage et coordination des travaux concernant la construction de la mairie et l'aménagement de ses abords à Plachy-Buyon auprès de 4 organismes.

Après avoir comparé et commenté et classé les différentes offres, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de la Société POULAIN qui est, d'une part en adéquation avec la taille du projet (coûts moyens mis en oeuvre) et qui, d'autre part est la moins-disant.

ENQUETES PUBLIQUES (BOUES et AEROPORT)

Boues

APRES avoir pris connaissance du dossier d'Enquête Publique, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se déclare CONTRE l'épandage des boues de l'usine de dépollution de Seine-Val d'Achères (Yvelines) pour les raisons suivantes :

- Mis devant le fait accompli par des épandages réalisés depuis 1998 sans concertation,
- Risques liés à la santé publique par les épandages,
- Teneur élevée en métaux lourds,
- Incidences à long terme sur les sols et nappes phréatiques,
- Difficultés de suivi et de contrôles à posteriori.

Aéroport

CONSIDERANT le débat public pour une nouvelle plate-forme aéroportuaire, et le dossier de base élaboré par la Commission DUCSAI (Démarche d'Utilité Concertée pour un Site Aéroportuaire International), le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE, se déclare **CONTRE** la nouvelle plate-forme aéroportuaire dans la Somme.

MODIFICATION DES STATUTS de la COMMUNAUTE DE COMMUNES du CANTON de CONTY

Suite à l'Assemblée Générale du 28 février 2001 la Communauté de Communes du Canton de CONTY est dans l'obligation de modifier ses statuts afin d'obtenir la Maîtrise d'Ouvrage concernant la réfection des ouvrages d'arts dans le Canton (Ponts).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter la modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton de CONTY.

TAXES FONCIERES A.F.R.

La dissolution de l'Association Foncière de Remembrement de Plachy-Buyon/Hébécourt, décidée par délibération du Bureau de l'A.F.R. en date du 1er juillet 1999, n'étant pas encore effective, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge, sur le Budget Communal de 2001, les Taxes Foncières afférentes à Plachy-Buyon.

ACHAT D'UN VEHICULE

Le Maire informe le Conseil de la possibilité d'acquérir un véhicule neuf à un prix très compétitif. Le montant prévu au budget primitif 2001 s'avérant insuffisant pour l'achat de ce véhicule, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'inscription d'une somme supplémentaire de 3 500 F.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE LA CLASSE DE MUSIQUE

Depuis la rentrée 2000, un musicien de la FRATERNELLE intervient à l'école. Le Conseil Municipal décide de prendre en charge cette prestation à raison de 50 F par intervention.

COMPTES RENDUS DES DIFFERENTES REUNIONS DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

S.I.E.R. (Syndicat d'Electricité)

En ce qui concerne les futurs travaux d'enfouissement ou de renforcement des réseaux, la priorité sera donnée aux communes qui entreprennent des travaux de réfection de chaussée.

S.I.A.E.P. (Syndicat Alimentation Eau Potable)

Lors de la dernière réunion, le budget a été voté. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur le prix de l'eau.

SIROM (Ordures Ménagères)

Depuis le 18 juin les déchets verts sont ramassés 2 fois par mois jusqu'au mois de novembre. En 2002, ce type de ramassage débutera en mars.

C.C.C.C. (Communauté de Communes du Canton de Conty)

Une discussion sur le projet de sortie d'autoroute à ESSERTAUX, a eu lieu avec la Communauté de Communes d'Ailly sur Noye.

Les championnats du monde d'attelage seront organisés dans le Canton en l'an 2002. 23 nations y participeront. Les 23 communes du Canton se sont engagées à accueillir des représentants de chaque pays.

DEPART EN RETRAITE du DIRECTEUR de l'ECOLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de s'associer avec l'Association des Parents d'Elèves, afin d'offrir en commun un cadeau à Monsieur ETEVE - Directeur - admis à faire valoir ses droits à la retraite.

QUESTIONS DIVERSES

Assainissement

Comme suite aux différentes réunions de concertation entre les Commissions « Assainissement » des communes de BACOUEL SUR SELLE, PLACHY-BUYON et PROUZEL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la création d'un Syndicat Intercommunal d'Assainissement Bacouel/Plachy-Buyon/Prouzel.

Les statuts seront étudiés lors de la prochaine réunion qui doit avoir lieu le 26 juin 2001 à Prouzel.

UNAFR

Lors de la réunion de l'Union des Associations Foncières, il a été confirmé que les plantations du Bosquet de Camont seraient réalisées au mois de novembre 2001.

Nuisances sonores

Des nuisances sonores sont provoquées en raison d'une absence de plantations sur une portion de bas-côté d'autoroute. Des contacts seront donc pris afin d'y remédier, lors des plantations de novembre.

Aire de Jeux à la Clé des Champs

Le projet d'installation d'une table de ping-pong a été abandonné, en raison du vent. Un terrain de boules sera réalisé prochainement.

Remise en Etat des Trottoirs

Les travaux d'enfouissement des réseaux étant maintenant terminés, les anciens poteaux enlevés, les trottoirs de la commune seront réaménagés.

Rond-Point Allée des Primevères

En raison de sa dégradation, ce rond-point devient dangereux ; les travaux de stabilisation de ce rond-point seront réalisés à l'automne.

Voyage des Jeunes

Le Conseil Municipal propose aux jeunes de la Commune (de 13 à 20 ans) une sortie à EURODISNEY, le dimanche 2 septembre 2001. La participation sera de 100 F pour les jeunes de la commune et de 260 F pour les participants âgés de plus de 20 ans ou n'habitant pas la commune (Inscriptions jusqu'au 31 juillet).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 H 45.

Le Maire,